



CONJONCTURE | LA RÉUNION

Publication bimestrielle

MAI 2023 N°34

FILIÈRES AGRICOLES

2022, une année de défis pour les filières agricoles réunionnaises

L'année 2022 aura apporté son lot de défis pour les filières agricoles de La Réunion. Alors que les conséquences de la crise de la Covid-19 n'étaient pas encore passées, le cyclone Batsiraï en février puis la sécheresse du deuxième semestre ont affecté lourdement les résultats des filières végétales, et plus particulièrement ceux de la filière canne à sucre. A cela sont venues s'ajouter les conséquences de la crise déclenchée par la guerre menée par la Russie en Ukraine. Les prix des matières premières se sont envolés, et ont conduit à une hausse importante de l'ensemble des intrants agricoles.

Une valeur ajoutée en légère hausse en 2022

Les accords interprofessionnels dans les filières canne – sucre – rhum – énergie et les filières animales, couplés à des avancées en matière de rémunération de la canne obtenues dans la nouvelle convention signée en juillet 2022, ont fait progresser la valeur de la production agricole de 6,2 % par rapport à 2021. Elle est estimée à 488,2 M€ (comptes de l'agriculture – chiffres provisoires). Cette hausse a permis de faire face à l'envolée des consommations intermédiaires, et de

maintenir une valeur ajoutée en légère hausse par rapport à 2021 (+ 2,2 %).

Une météo marquée par le cyclone et la sécheresse en fin d'année

Selon Météo-France, après une saison des pluies de décembre 2021 à avril 2022 fortement excédentaire (+ 44%) en raison du passage du cyclone Batsiraï à proximité des côtes de l'île, La Réunion a traversé une saison sèche au 2ème semestre 2022 particulièrement déficitaire (- 32 %).

Une campagne sucrière catastrophique

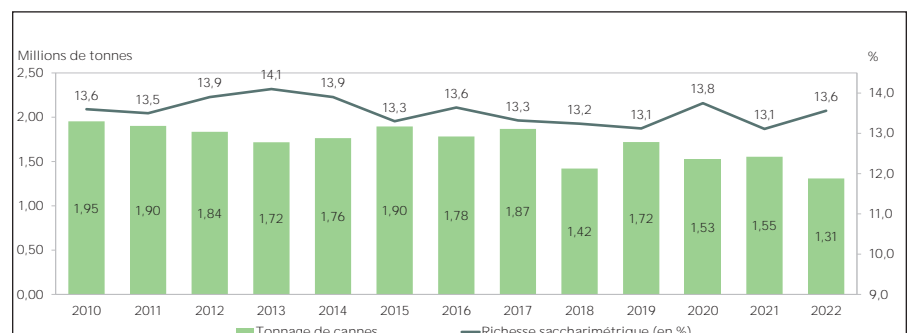
Le bilan de la coupe de la canne en 2022 est le pire de l'histoire moderne de la canne à sucre à La Réunion. Près de 1,309 millions de tonnes de cannes ont été

livrées aux deux usines de l'île, c'est 23 % de moins par rapport à la moyenne des 10 dernières années (graphique 1). La richesse moyenne en sucre à 13,56 %, est un peu meilleure qu'en 2021 (+0,45 point). Les conditions météorologiques de l'année peuvent expliquer, au moins en partie, cette situation.

Les soutiens financiers ont permis de contenir les pertes

La chute des rendements en canne et la hausse des coûts des intrants agricoles, dont certains ont vu leur prix doubler en une année (les engrais), ont mis les trésoreries de nombreuses exploitations agricoles en situation de fragilité. Pour faire face à cette situation exceptionnelle, le fonds de secours pour les Outremer est mobilisé, et des aides conjoncturelles des collectivités et de l'Etat ont été versées. La

Graphique 1 - tonnages de cannes et richesses en sucre des campagnes 2010 à 2022



Source : CTICS

signature de la nouvelle convention canne 2022-2027 a permis de débloquent une nouvelle aide annuelle à la compensation des surcoûts pour les planteurs (703 € / ha), et également de mieux rémunérer la bagasse en fonction du taux de fibre par une revalorisation de l'Etat et d'Albioma pouvant aller respectivement jusqu'à 3 € / tonne de canne et 0,82 € / tonne de canne.

La richesse en sucre, les aides conjoncturelles, et les avancées de la convention canne ont permis d'augmenter la valeur de la production de canne de 4,8 % par rapport à 2021 malgré la mauvaise récolte. Elle reste malgré tout inférieure de 2,8 % à celle de 2019.

La valeur de la production de l'élevage est en hausse

Seules les filières volaille (+ 1 %) et laitière (+0,4%) ont vu leurs

volumes de production progresser en 2022 (statistique agricole annuelle provisoire). La tendance est à la baisse dans les filières bovine (- 11 %), porcine (- 3,5 %), cunicole (-7,2 %) et œufs (- 6,9%). Malgré ces résultats, la valeur des productions animale est en hausse de 5,3 %. Les accords interprofessionnels dits « de modulation » rendus possibles grâce à la structuration des filières d'élevage réunionnais sous l'égide de l'ARIBEV-ARIV, et l'aide de l'Etat de 6,3 M€ versée par FranceAgriMer le 22 septembre 2022 dans le cadre du plan de résilience économique et sociale ont permis de limiter la hausse des prix de l'alimentation animale subie par les éleveurs, sans abaisser leurs revenus, tout en limitant les hausses des prix aux consommateurs. Ainsi, cette hausse de la valeur de la production a permis aux éleveurs de faire face à la hausse du coût des aliments notamment.

Une météo qui provoque une hausse des prix

Conséquence de la météo difficile de l'année 2022, les prix de vente au marché de gros de Saint-Pierre pour les fruits et légumes ont été un peu plus élevés en 2022 par rapport à 2021, qui avait été une année sans aléas climatiques. Comme pour la culture de canne à sucre, les prix de certains intrants ont pratiquement doublé en 2022 (engrais notamment), ce qui a pesé sur la trésorerie des exploitations.

La campagne d'exportation de fruits frais a été proche de celle de 2021, avec près de 3 300 tonnes de fruits exportés, principalement des ananas et dans une moindre mesure des mangues, letchis et fruits de la passion.

PACTE - LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES

60 participants à la réunion de synthèse pour la concertation du PLOA réunionnais



Après une consultation écrite et la mise en place d'une journée d'atelier de co-construction, une réunion de synthèse a été organisée le 25 avril 2023 au Conseil Départemental pour présenter le fruit de la concertation en vue du Pacte et de la Loi d'Orientation et d'avenir Agricole (PLOA). Celle-ci a été structurée en 3 axes qui contribuent chacun à un fil rouge majeur : préparer l'agriculture aux défis qui l'attendent en 2040. A ce titre, des enjeux ont

été pré-identifiés selon les axes :

- orientation et formation,
- installation et transmission,
- transition et adaptation au changement climatique.

Ceux-ci structurent le chemin que l'agriculture réunionnais doit parcourir pour être au rendez-vous de 2040. Le PLOA régional doit apporter des réponses aux besoins spécifiques du territoire réunionnais pour lui permettre d'avancer résolument sur ce chemin.

Plus de deux cents personnes ont été invitées à toutes les étapes du processus de co-construction

des propositions de La Réunion, qui seront remontées mi-mai au niveau national. Au moins douze fiches actions doivent être ainsi finalisées sur l'ensemble des trois axes. Des actions concernant la transmission, les outils réglementaires, la communication, la coopération entre les partenaires, la gestion du foncier, la protection des cours d'eau ou la mise en place d'un diagnostic d'exploitation ont été notamment mis en avant. Le travail des élèves des établissements d'enseignement agricole a également été présenté au cours de la réunion de synthèse.

Typologie des exploitations ayant de la canne à sucre : vers moins de diversité

Une première typologie des exploitations ayant de la canne à sucre consiste à représenter la diversité de leurs systèmes, des exploitations cultivant uniquement la canne à sucre à celles qui produisent d'autres cultures végétales et élèvent des animaux. Ce sont les exploitations « canne mixtes » (graphique 2). Cette typologie est l'occasion de voir l'évolution entre le recensement agricole 2010 et le recensement agricole 2020.

Moins de petites structures

Quel que soit le type d'exploitation, le premier constat que l'on peut faire est une diminution des exploitations les plus petites sur la dernière décennie. Cela concerne en particulier les exploitations de moins de 10 ha.

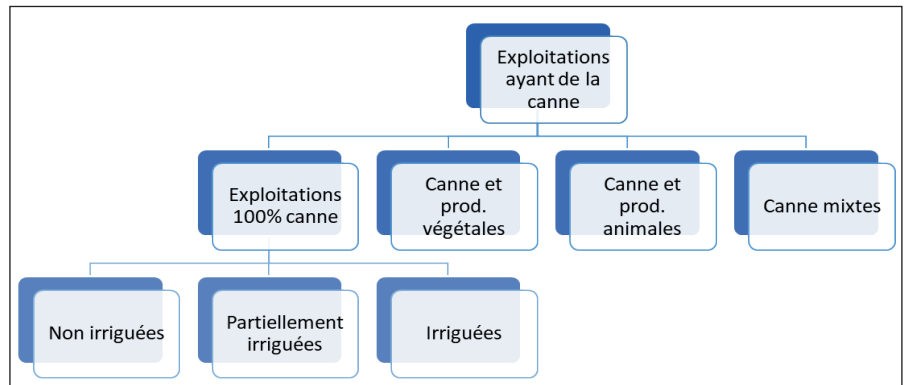
Le nombre d'exploitations « 100 % canne » reste stable

Entre 2010 et 2020, le nombre et la surface d'exploitations spécialisées dans cette culture évoluent peu. On en compte 1 300 et elles cultivent environ 10 500 ha. Leur importance est notable : elles représentent la moitié de la sole cannière de l'île.

Les exploitations « canne et productions végétales » progressent en surface

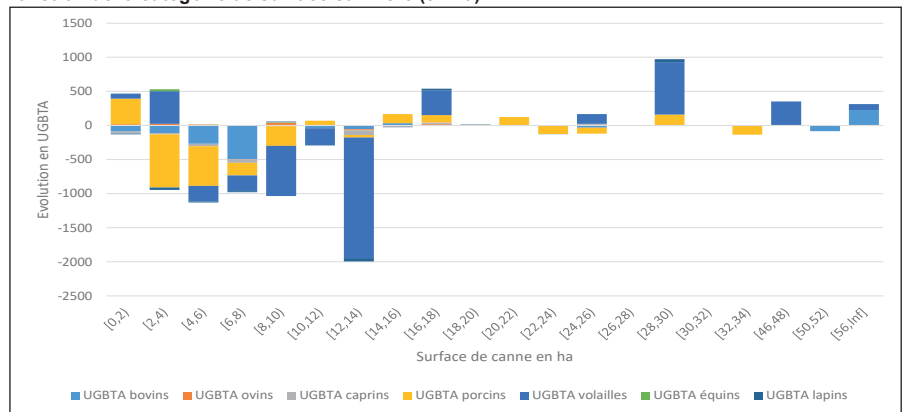
Si les exploitations cultivant de la canne à sucre associée à d'autres productions végétales diminuent d'une dizaine seulement, la surface cannière globale augmente de 800 ha. La perte de surface fourragère (- 150 ha) est compen-

Graphique 2 - Typologie des exploitations ayant de la canne à La Réunion



Source : DAAF

Graphique 3 - Exploitations « canne mixtes » : évolution 2010 / 2020 des effectifs animaux en fonction de la catégorie de surface cannière (en ha)



Source : DAAF - Recensements agricoles 2010 et 2020

sée par une hausse de la surface consacrée à la production de fruits (+ 200 ha).

Une baisse des exploitations les plus diversifiées

Il y a une forte réduction des exploitations les plus diversifiées : « canne et productions animales » d'une part, et « canne mixtes » d'autre part. Leur effectif a ainsi diminué de près de 50 % en dix ans.

Les exploitations qui associent canne et élevage étaient proches de 300 en 2020 contre 600 environ dix ans plus tôt. Outre une diminution de 1 900 ha de la canne en ce qui les concerne, il y a eu une transformation de ces

élevages. Si l'effectif animal global reste voisin de 5 000 UGBTA¹, les effectifs bovins et caprins ont été remplacés par de l'aviculture.

Les exploitations « canne mixtes » étaient proches de 400 en 2020 contre 800 environ dix ans plus tôt. Il y a aussi eu une forte diminution de la surface cannière (2 000 ha) et dans une moindre mesure de la surface en fourrages (-160 ha). Mais la baisse la plus notable concerne les ateliers animaux qui perdent 3 000 UGBTA (graphique 3), principalement répartie entre porcins, volailles et bovins.

¹ Unité Gros Bétail Tous Aliments : unité employée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différents

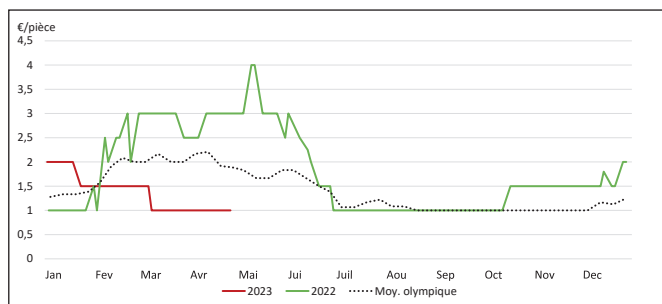
FRUITS ET LÉGUMES

Nouvelles des marchés

Le service de l'information statistique et économique de la DAAF suit le prix des produits agricoles. Le résultat des enquêtes réalisées, appelées mercuriales, est à retrouver sur le site internet de la DAAF.

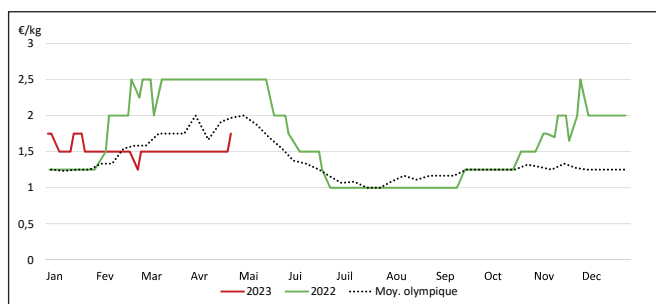
(source : mercuriales marché de gros de Saint-Pierre - prix stade production)

Chou vert



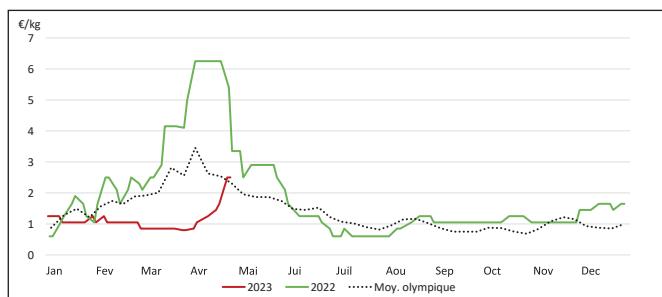
La saison du chou vert bat son plein. Supportant la chaleur, le climat lui est favorable depuis le début de l'année. Face à cet afflux de produit sur le marché, son prix à la pièce est au plus bas et avoisine 1€ fin avril sur le marché de gros.

Carotte



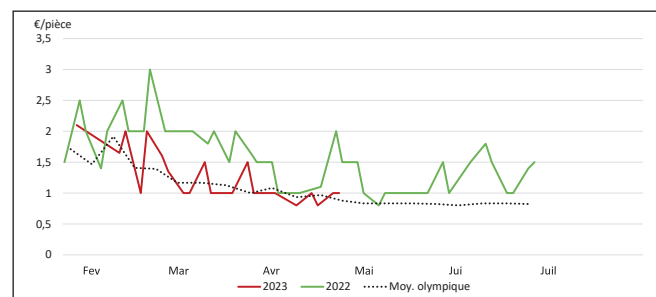
Bien que concurrencée par les importations en provenance de Chine, la carotte péi est bien représentée sur le marché local. La mise en place de nouvelles semences plus résistantes associée à des conditions climatiques plus favorables conduisent à une offre plus importante. Son prix de vente se situe entre 1,25 € et 1,75 € depuis le début de l'année.

Tomate plein champ



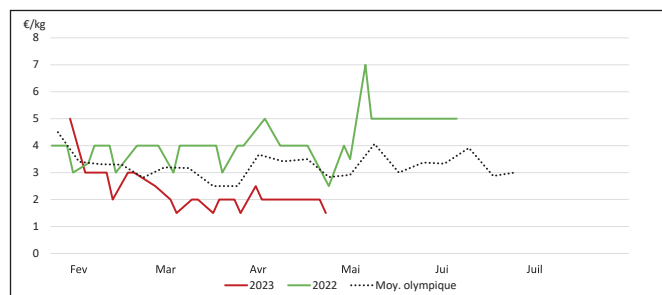
La petite tomate de plein champ, avec des volumes de production importants mis en marché depuis le début de l'année, affiche un prix bas par rapport aux années précédentes. Sensibles aux fortes pluies, son prix augmente progressivement depuis le début du mois d'avril, tout comme celui de la petite tomate sous serre.

Avocat



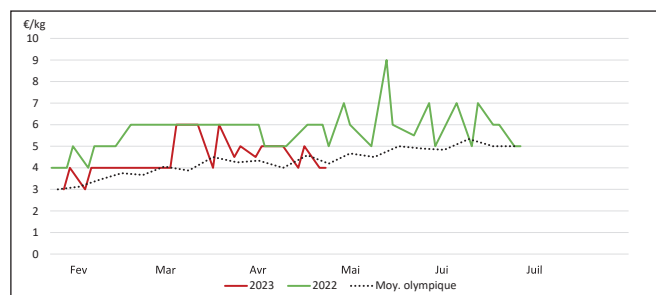
Consommé généralement les mois de février à avril et de juillet à septembre, l'avocat est bien présent depuis le mois février et affiche une courbe de prix variable entre 0,80 € et 1 € en avril. Cette production bénéficie cette année d'un climat favorable.

Longani



Alors que la saison 2022 a été marquée par le cyclone Batsirai, la saison 2023 démarre plus tardivement. Les premières pluies de janvier 2023 n'ont pas affecté la campagne actuelle. En pleine saison, le longani est présent en quantité sur le marché et son prix, fin avril, est inférieur de 30 % à la tendance des cinq dernières années.

Fruit de la passion



Le fruit de la passion a besoin de chaleur et d'eau pour pousser rapidement. Il se cultive essentiellement du mois d'octobre à début mai. Les volumes qui fluctuent face à une demande constante participent à un prix irrégulier et volatil depuis le mois de mars.